

Une solution simple

Appel

Adressez-vous par téléphone au Service Bulle d'Air : nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires.

Devis gratuit

Suite à votre appel, nous établissons un devis personnalisé pour évaluer le coût de l'intervention.

Evaluation à domicile

Si vous êtes intéressé(e), le responsable de secteur prend rendez-vous, avec vous, au domicile de votre proche, pour identifier vos besoins.

Mise en place de l'intervention

Une fois le devis accepté, nous mettons à votre disposition un salarié relayeur, dont les capacités et les disponibilités correspondent à votre situation.



**Pour plus d'informations,
contactez-nous :**

☎ 03 22 75 30 00

@ bulledair@maison-aines-acheux.fr

✉ 37 rue Raymond de Wazières,
80 560 Acheux-en-Amiénois



730717 Dépliant Bulle d'air senior & handicap - Conception : MSA Alpes du Nord / Mise à jour : MSA de Picardie - © médiathèque CGMSA : BarCo_istockphoto - Communication MSA Alpes du Nord : Stocklib / Agrément qualité SAP 31514372700040

Bulle d'air
un service de répit à domicile



- Vous accompagnez un proche fragilisé ?
- Vous souhaitez vous absenter ou vous reposer ?

Bulle d'air prend votre relais à domicile



Service de répit à domicile

Vous accompagnez au quotidien un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap (votre conjoint, un parent, un enfant...) ?

Vous souhaitez vous absenter ou vous reposer ?

Bulle d'air vous propose une solution de répit simple et sécurisante !



Du répit à domicile

Inspiré du concept québécois de « baluchonnage », *Bulle d'air* est un spécialiste du répit à domicile qui propose des interventions à la carte :

- d'aide au répit en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de garde de nuit,
- de relayage 24h/24 (en week-end, une semaine, en vacances...).

Sur cet intervalle, un relayeur de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais et accompagne votre proche, de jour comme de nuit, dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, aide aux gestes quotidiens, sorties...

Nos engagements

Bulle d'air :

- sélectionne pour vous le relayeur qui correspond à vos besoins
- effectue pour vous toutes les tâches administratives
- coordonne les interventions et en assure le suivi
- vous conseille et vous accompagne tout au long de l'intervention

Notre territoire d'intervention

Bulle d'air intervient sur tous les cantons de la Somme.



Les aides financières possibles :

L'exonération des charges patronales de la sécurité sociale pour les personnes âgées de plus de 70 ans ;

Les aides légales versées par le Conseil départemental :

- plan d'aide PCH* pour les personnes aidées
- plan d'aide APA** pour les personnes âgées
- enveloppe droits au répit ;

Les aides des caisses de retraite principale et/ou complémentaire, et des mutuelles ;

Le crédit d'impôt de 50 % sur l'ensemble des dépenses engagées pour l'emploi de votre salarié.

* Prestation de Compensation du Handicap

** Allocation Personnalisée d'Autonomie